



Relevé de conclusions

Conseil de quartier du Centre-Ville

Mardi 17 novembre 2015 – 20h

Centre Du Guesclin

Direction des Vies Participatives

Rédacteur : Bénédicte GABRIEL

Co-Présidents : Anne-Cécile BARBANCON et Violetta KLUKA (co-présidentes habitantes), Romain DUPEYROU (co-président élu).

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL (Direction des Vies Participatives).

Membres : Louis BERGERON, Mark BILLOT, Sophie BODIN, Jean-Louis BOINOT, Dominique CAILLAUD, Bruno CEOLIN, Daniel COURANT, Alain CRIGNON, Janine DAMONGEOT, Jean-Louis DORLET, Martine FEILLANT, Olivier GALAMEZ, Jean-Pierre GEORGES, Paul HERAULT, Sandrine JOUHANIQUE, Michèle JOUSSEAU, Pierre LACORE, Hubert LEVESQUE, Nicole MIOT-ROGEON, Johanna PARIS, Josiane PRADEAU, Eugène SUREAU, Elodie TRUONG (conseillère municipale).

Excusés : Jeanine BARBOTIN (Adjointe au Maire), Christian Felix ARNAUD, Marie-Reine CHATAIGNON, Bénédicte CLEMENT, Catherine DEBRAY, Catherine DESCHAMPS, Lionel FABRE, Catherine HUVELIN, Michel MOYNARD, Jean-Louis REGRAIN, Thomas VRIET.

Public : 4 personnes.

Accueil par les co-présidents et rappel de l'ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Programme d'actions du Conseil de quartier pour 2016
 - Animation et Vie de quartier
 - Valorisation du patrimoine
 - Cadre de vie
 2. Présentation du projet Port Boinot
 3. Echanges sur l'assemblée inter-quartiers et sur la première année de fonctionnement des Conseils de quartier
 4. Questions diverses d'actualité
-

2 interventions préalables au déroulé de l'ordre du jour

1. « Les Dames de la Brèche », projet de sculpture monumentale de Franck Ayroles

A l'occasion de sa dernière réunion, la commission Cadre de vie a rencontré Franck Ayroles, artiste plasticien installé dans le Niortais, au sujet de son projet « Les Dames de la Brèche ». Les membres ont souhaité inviter F. Ayroles ce soir pour présenter à sa démarche à l'ensemble du Conseil de quartier Centre-ville.

L'œuvre sculpturale de Franck Ayroles représente deux femmes assises sur un banc, qui discutent. Selon son auteur, le peintre et plasticien Franck Ayroles, l'œuvre symbolise le dialogue et le partage.

Le modèle réduit de ce projet de sculpture a été présenté dans le hall du cinéma CGR de la place de la Brèche durant tout l'été. L'artiste avait pour objectif de recueillir l'avis des Niortais sur son œuvre et sur son implantation. Au départ, l'idée était d'installer l'œuvre en haut de Brèche pour que ces 2 femmes portent un regard bienveillant sur la ville. Toutefois, cette implantation n'est pas définitive, toutes les propositions sont encore envisageables. Toute personne peut être force de proposition en la matière.

A la fin de la période estivale, ce sont plus de 3000 avis positifs qui ont été recueillis.

Aujourd'hui, F. Ayroles est à la recherche de financements pour assurer la réalisation de ce projet, dont le budget est estimé à 60 000 €. Ce montant comprend entre autres :

- le travail de 2 artistes (F. Ayroles et un autre sculpteur),
- les matériaux nécessaires à la création de l'œuvre (dont notamment la résine et un vernis résistant aux dégradations de type tags),
- la prestation d'un cabinet d'études.

Echanges avec les conseillers de quartier :

- Ce projet s'avère doublement intéressant ; d'abord il permettrait la réalisation d'une œuvre monumentale par un artiste installé dans le Niortais, qui sont rares à pouvoir proposer une telle création. La collectivité doit pouvoir défendre la culture via ce type de projets. Ensuite, la place de la Brèche avait été conçue pour accueillir des sculptures. Y implanter demain une œuvre contemporaine permet de poursuivre l'histoire et la destinée de cette place.
- V. Kluka exprime son coup de cœur pour cette œuvre qui est universelle : en premier lieu parce qu'il s'agit de 2 femmes aux formes généreuses, une blanche, une noire et qu'elles incitent à la conversation, donnent envie de s'asseoir à leurs côtés... qu'elles invitent à la rencontre.
- JP Georges précise que l'initiative de faire intervenir F Ayroles et de mettre en œuvre l'idée de soutenir son projet vient des conseillers de quartier, qui sont venus à la rencontre de l'artiste.
- Où en est le projet en termes de financements ?

F. Ayroles a reçu quelques engagements sur des petites sommes et ce n'est pas son souhait que la ville de Niort assume l'intégralité du financement, il a pour objectif que son œuvre soit financée par un ensemble d'acteurs.

R. Dupeyrou précise que la démarche du Conseil de quartier Centre-ville est très intéressante dans le sens où elle transcende le simple besoin en financement de la sculpture. Le Conseil de quartier centre-ville a la volonté de faire participer tous les Conseils de quartier en donnant leur avis sur l'utilisation des crédits Vie participative pour apporter une contribution au projet. Mais à l'issue de cette première phase de vote, il serait judicieux de trouver un écho auprès de tous les Niortais pour une meilleure appropriation de ce projet, par le biais d'un sondage à l'échelle de la ville.

De plus, si l'œuvre peut être mobile, alors elle pourrait trouver sa place également dans les quartiers.

F. Ayroles ajoute enfin que la situation économique est très compliquée mais elle n'empêche les artistes d'avoir des idées et l'énergie de développer des projets. On parle beaucoup, et notamment à Niort, de valorisation du patrimoine historique, mais il ne faut pas pour autant oublier la création contemporaine.

Les co-présidents remercient F Ayroles pour son intervention.

A la suite de son départ, les co-présidents mettent au vote la proposition suivante :

Les conseillers de quartier du centre-ville souhaitent que la municipalité soutienne financièrement le projet d'œuvre monumentale de Franck Ayroles à hauteur de 10 000 € par le biais des crédits de la Vie participative sur le budget 2016.

La proposition est retenue à l'unanimité.

R. Dupeyrou propose de faire part de ce projet aux autres conseils de quartier sous la forme d'un vote en ligne.

2. Fête de la Colline Saint-André

Magaly Proust, directrice du CSC Grand Nord, présente le projet de la fête de la colline Saint-André, qui se déroulera dimanche 29 novembre, de 8h à 22h, place Denfert-Rochereau.

Cet événement est le résultat de 11 mois de travail autour d'un projet à l'initiative d'habitants de la Colline qui ont souhaité créer un temps fort, fédérateur et festif sur ce secteur de la ville qui souffre d'une image négative et qui recèle pourtant de nombreux intérêts : patrimoine, berceau de nombreux artistes, tissu associatif et commerçants dynamique,...

Le programme de la fête est distribué aux conseillers de quartier. L'événement est gratuit et conçu pour tous.

Cette fête, réalisée en partenariat avec de nombreux acteurs du quartier, a également trouvé un soutien financier de la part de la communauté d'agglomération du Niortais ainsi qu'un soutien logistique de la ville de Niort.

1. Programme d'actions du Conseil de quartier pour 2016

1. Commission Animation et Vie de quartier (référente : Agnès BAUMARD)

A la suite de plusieurs réunions de travail, les membres de la commission envisagent la mise en place de 4 projets/ événements sur 2015-2016 :

Soirée Contes

Une soirée contes prévue le mercredi 15 décembre pour petits et grands qui pourrait devenir un rendez-vous annuel avant Noël. Un moment convivial autour d'une collation où chacun amène un plat à partager. C'est une veillée sur le thème de Noël. Un contact a été pris avec une artiste conteuse.

Le lieu où pourrait se dérouler cette manifestation : l'idée retenue consiste à privatiser un bar du centre-ville (rue Brisson ou dans les rues piétonnes du centre-ville).

Pour la réalisation de cet événement, il est prévu un budget maximum de 1000 € (prestation conte et privatisation d'un bar).

[A noter qu'au 24 novembre, lors de leur dernière réunion, les membres de la commission ont décidé de reporter la manifestation au 20 janvier prochain.]

Organisation d'un bal

Pour ce type d'événement, les attentes s'orientent vers un bal avec accompagnement. Les personnes y participant sont entraînées, « coachées » par des danseurs professionnels qui animent le bal.

Les premières pistes ont révélé des budgets trop élevés. Pourquoi ne pas favoriser des compagnies locales de type Virevoltes, Volubilis ou les Naines Blanches (qui ont animé Ciné Bal en décembre 2014) ? Un cahier des charges est en cours de réalisation. Cet événement est envisagé fin janvier 2016.

Mise en place dans la ville de boîtes à livres

Il s'agit ici d'installer dans le centre-ville des boîtes d'échange gratuit de livres entre particuliers : ces boîtes proposent des livres en lecture libre (chacun y prend et y amène ce qu'ils souhaitent lire ou faire lire). Ces boîtes seraient installées à demeure toute l'année dans des endroits de passage du centre-ville, type CSC Nord, les Halles, en bas de la Brèche près des arrêts de bus.

Le projet pourra être mené avec le CSC centre-ville, qui propose de construire les boîtes dans le cadre d'un atelier Parents-Enfants.

L'association Post Scriptum qui gère les boîtes à bouquins niortaises (le long de la Sèvre, quai de la Préfecture), la librairie des Halles, le service de la lecture publique de la communauté d'agglomération du Niortais... pourraient participer à la mise en fond des boîtes dans un premier temps. Les lecteurs niortais continueront à les enrichir en y amenant les livres qu'ils ne souhaitent pas garder ou désirent partager. Les livres n'appartiennent à personne ou à tout le monde. Un contact va être pris avec l'association Post Scriptum pour créer un partenariat.

A prévoir aussi : la fixation des boîtes (par l'intervention des services municipaux ?).

L'installation pourra donner lieu à une animation autour du livre et des contes (un spectacle déambulatoire de boîte en boîte) en partenariat avec le CSC Centre-ville.

Photos et centre-ville

L'idée est de fédérer les habitants du centre-ville autour de leur quartier à travers la photo. Un thème différent pourra être abordé chaque année : les lieux vus et racontés par les habitants, les vieilles photos expliquées par les habitants du quartier, comment les jeunes voient leur quartier,....

Ce type de manifestation pourra être organisé en partenariat avec la Villa Perochon.

L'évènement reste à déterminer.

La prochaine réunion aura lieu au Centre socioculturel Grand Nord pour prendre connaissance de leurs activités et attentes.

En conclusion, les co-présidents précisent que l'ensemble des volets animation pour ces projets est imaginé de manière systématique en partenariat avec le Centre socioculturel du centre-ville.

2. Commission Valorisation du patrimoine : (réfèrent : Eugène SUREAU)

Point de situation :

Extraits du compte-rendu de la réunion du 6 novembre (la version intégrale a été envoyée à l'ensemble du Conseil de quartier)

Idées émises pour la mise en valeur des bâtiments : Le patrimoine de la ville ne concerne pas uniquement les visiteurs extérieurs mais aussi les habitants qui le connaissent mal... Un inventaire du patrimoine a été réalisé, aussi pour le mettre en valeur, un processus de valorisation par phases doit et peut être envisagé. Tout n'est pas à faire immédiatement. Des circuits de visite existent mais sont mal connus. L'office de tourisme, la municipalité, le « monde » de la culture sont impliqués.

Patrimoine architectural :

Reconnaissable à ses deux tours jumelles, le Donjon est le monument emblématique de Niort. Il n'est pas le seul édifice remarquable. Le Moyen Age, la Renaissance, les XVIIIe et XIXe siècles ont marqué de leur empreinte le paysage urbain. La ville conserve également villas et façades d'inspiration Art Nouveau, un style qui s'est développé au début du XXe siècle. A ce patrimoine historique se mêle l'architecture innovante du XXIe siècle, comme en témoignent l'Espace niortais ou les Jardins de la Brèche avec leurs « émergences ». 3 domaines sont à améliorer.

1. Panneaux d'information sur les différents sites de la ville de Niort

- 1- **proposer une signalisation informative historique devant les monuments** (cf. : AVAP, aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine),
 - 1 a. Panneau vertical sur socle (armoirie de la ville) : monuments historiques conséquents
 - 1 b. Panneau mural vissé (monuments particuliers : maison immeuble) avec plaque de verre
- 2- **proposer un fléchage des monuments et des centres culturels « patrimoniaux »**
 - 2a. Fléchage des principaux monuments importants ; musées ;
 - 2b. Fléchage de circuits (couleurs différentes) ;
- 3- **proposer des circuits fléchés à thème**
 - Balisage (mural ou au sol : clous en fonte)
 - Circuits de découverte ;
- 4- **créer un musée de la Chamoiserie**

Les membres de la commission ont recensé une série de panneaux signalétiques d'information historique. Les Niortais pourraient être invités à se prononcer en mairie par un vote, sur le choix esthétique de ces panneaux.

II. L'éclairage des monuments historiques

Réflexion de la commission autour de l'éclairage du patrimoine de la ville pour mettre en valeur les bâtiments suivants :

- Villa d'Agescy
- Eglise Saint-Etienne
- Ancienne abbaye de Saint-Liguairé
- Hôpital de Niort
- Eglise Sainte-Pezenne
- Ancien hôtel de La Marcardière
- Maison à pan de bois, dite "de la Vierge"
- Hôtel de Chaumont
- Immeuble 12 et 15 rue Yvers
- Immeuble 27 rue de la Juiverie
- Immeuble 44 rue Basse
- Immeuble 64 rue Saint-Gelais
- Caserne Duguesclin ou centre Duguesclin
- Hôtel de la Roulière
- Préfecture
- Maison 30 rue de la Porte-Saint-Jean
- Maison 39 rue du Pont
- Maison d'arrêt rue du Sanitat
- Prison
- Hôtel de ville (ancien) dit Le Pilori
- Hôtel d'Estissac rue du Petit-Saint-Jean
- Halles
- Eglise Notre-Dame
- Château dit le Donjon

III. Idées de thèmes de visites « prétextes » à parcourir et découvrir Niort

L'objectif : faire connaître et valoriser l'histoire de Niort, auprès des Niortais et auprès des visiteurs.

Possibilités de circuits à étudier:

- circuit 1 « les constructions remarquables de Niort à travers les siècles »
- circuit 2 « découverte de la Sèvre »,
- circuit 3 « sur les traces des anciennes enceintes de la ville »,
- circuit 4 « sur les traces du Niort industriel : anciens moulins, tanneries, et usines au fil de l'eau »,
- circuit 5 « découverte des Niortais qui ont fait l'histoire de la ville »,
- circuit 6 « découverte des architectes qui ont fait Niort »,
- circuit 7 « géologique » (livret existant),
- circuit 8 « les arts dans la ville »
- circuit 9 « les musées »
- autres ?

A noter que la commission a également fait un point récemment sur les sculptures stockées dans les réserves du Musée qui pourraient regagner l'espace public : la sculpture de Thomas Hippolyte Main, dont le buste en bronze a disparu du socle sur les Ponts Main en 1942. Mais il existe une copie en plâtre au musée ; la sculpture originale en marbre du buste Amable Ricard existe au musée, elle était implantée au milieu de la place du Donjon.

Echanges et réactions :

R. Dupeyrou indique que pour que le travail d'inventaire et de réflexion autour de la valorisation du patrimoine se fasse en cohérence avec les projets qui sont menés au sein des services de la ville, la prochaine étape pour les membres de la commission consisterait à rencontrer l' élu en charge de ce dossier, Simon Laplace. Le service Vie participative va faire le lien pour organiser ce temps de rencontre.

3. Commission Cadre de vie (réfèrent : Jean-Pierre GEORGES)

Projet de Franck Ayroles « Les dames de la Brèche » (évoqué en premier point de l'ordre du jour)

Les principaux projets publics et privés dans le centre-ville :

La demande est renouvelée à l'unanimité des membres de la commission Cadre de vie de pouvoir être informés des projets qui ont un impact sur le centre-ville, qu'ils soient portés par des organismes publics ou par des structures privées. Dans la mesure du possible, il est demandé que cette information puisse se faire en amont des projets.

Rappels des projets déjà repérés :

- Port Boinot (raison pour laquelle une présentation est inscrite à l'ordre du jour)
- Pôle gare-santé
- Les projets immobiliers structurants en centre-ville
- ...

Groupe de travail Propreté - Eclairage - Sécurité :

Un premier recensement des dysfonctionnements dans la collecte des déchets et encombrants a été lancé (avec prise de photos).

Une action d'évaluation des canisites avait été envisagée mais n'a pas encore été menée faute de participants.

A la suite du départ de M. Prévost de ses fonctions de référente du groupe de travail, c'est E. Sureau qui reprend son animation et son suivi. M. Prévost est remerciée pour son investissement.

Groupe de travail Circulations et Aménagements :

Point d'entrée : la circulation à vélo qui permet d'élargir la réflexion et les observations sur l'ensemble des modes de déplacement.

Dernières actualités du groupe de travail :

- 21 avril, rencontre avec villoVÉLO, association niortaise militant pour la promotion de la bicyclette et le développement des aménagements cyclables pour une pratique sécurisée au quotidien à Niort et ses environs.
- 6 juillet, Rencontre avec D. Six, Adjoint aux Espaces publics, d'autres élus et le Bureau d'études de la direction des Espaces publics.
- 19 octobre, Accord de D. Six de créer un groupe de travail sur les problématiques de circulation intégrant un élu (D. Six), 3 conseillers de quartier Centre-ville (L. Fabre, D. Caillaud, JP Georges) et un représentant de villoVÉLO, un agent du bureau d'études de la direction des Espaces publics et un agent de la direction des Vies participatives.

La première sortie vélo de ce groupe de travail est fixée au mercredi 13 janvier avec le groupe de travail constitué. Il est demandé aux membres du groupe de travail de proposer un secteur, une rue du centre-ville où ils souhaitent étudier en particulier les problématiques de déplacement (retour à faire au service Vie participative avant les vacances de Noël).

Groupe de travail Colline Saint-André :

Point d'entrée : problématiques spécifiques de circulation et plan de circulation sur la colline Saint-André.

Dernières actualités du groupe de travail :

- Réunions régulières du groupe pour la réalisation d'un dossier complet avec 7 propositions de modification du plan de circulation.
- Présentation des propositions argumentées :
 - o 11 mai : devant la commission Cadre de vie et le bureau du Conseil de quartier.
 - o 13 mai : avec D. Six, le bureau d'études de la direction des Espaces publics, un agent de la direction de la Règlementation, un agent de la direction des Vies participatives.

- La ville retient 2 propositions parmi celles exposées par le groupe de travail, pour les étudier avant de consulter la population concernée et organiser une opération de communication avec le Conseil de quartier.
- Les conseillers de quartier ont pour mission de recenser les manques en matière de signalétique.
- 19 octobre : avec D. Six, le bureau d'études de la direction des Espaces publics, un agent de la direction de la Règlementation, un agent de la direction des Vies participatives.
 - Après étude par les services techniques, la ville ne retient pas les 2 propositions car les impacts éventuels ne lui paraissent pas évidents.

Afin de relancer la réflexion et le travail sur le plan de circulation de la colline Saint-André, les membres du conseil de quartier proposent la mise en place d'une instance intégrant des élus (D. Six et R. Dupeyrou), plusieurs membres du groupe de travail, un agent du bureau d'études de la direction des Espaces publics et un agent de la direction des Vies participatives.

La première rencontre du groupe de travail est fixée au mardi 19 janvier 18h30 salle des commissions.

Echanges et réactions des conseillers de quartier :

- Les membres du groupe de travail déplorent qu'aucune des dernières réunions évoquées ci-dessous (13 mai et 19 octobre) organisées à l'initiative de la municipalité n'ait fait l'objet d'un compte-rendu. Le manque de diffusion de l'information qui s'ensuit génère des frustrations pour les personnes qui n'ont pu participer et démotive les personnes qui se sont investies.
- Il est regrettable que sur le nombre de propositions élaborées par le groupe de travail, seules 2 aient été retenues et étudiées pour être ensuite également rejetées.
- La forme du diaporama présentée (avec le choix « simpliste » des smileys pour mettre en valeur les conclusions positives ou négatives) n'a pas été appréciée par les participants : cette approche ne s'est pas avérée suffisante. Il a en effet manqué les critères retenus pour considérer les raisons pour lesquelles les impacts étaient positifs ou négatifs.

R. Dupeyrou : ce choix consistait simplement à rendre plus lisibles les résultats de l'étude. Finalement quand on additionne les points positifs et les points négatifs, on se rend compte que les potentiels changements ne se feraient pas au bénéfice des usagers et qui plus est des habitants.

La municipalité est consciente de l'attente très forte d'évolution sur la Colline St-André et elle en fait une vraie priorité, mais sans vouloir aller trop vite et engager des travaux qui ne correspondraient pas aux besoins. Cette priorité est exprimée par la mise en place du groupe de travail conjoint avec le Conseil de quartier, les élus et les services techniques.

- **Point sur les conseils citoyens à la demande des membres du bureau**

Visionnage vidéo explicative :

http://www.dailymotion.com/video/x1zm2t5_2-minutes-pour-comprendre-la-politique-de-la-ville_news

Le 6 juillet, la CAN a signé le nouveau contrat de ville pour les années 2015-2020. Dans l'agglomération, 3 quartiers prioritaires ont été choisis à partir des critères fixés pour une nouvelle géographie prioritaire : le Pontreau/ Colline Saint-André, le Clou-Bouchet et la Tour Chabot Gavacherie (5480 hab).

Le contrat de ville repose sur 3 piliers :

- Le développement de l'activité économique et de l'emploi : mesures pour encourager la création et le développement des entreprises, soutenir le commerce de proximité et développer l'offre de services.
- La cohésion sociale : accompagnement des projets dans le domaine du sport, de la culture, de la parentalité, de l'éducation et de la santé.
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain : programmation de la réhabilitation et l'amélioration des logements. Etudes en cours sur les espaces publics.

Votre avis compte !

Les conseils citoyens ont pour mission d'être des lieux d'échanges entre habitants et acteurs socio-économiques, de développer leur expertise d'usage sur l'ensemble des 3 piliers et d'assurer leur représentation dans les instances du contrat de ville aux côtés des élus et des partenaires institutionnels.

Qui peut participer ?

Tous les acteurs des quartiers prioritaires : habitants, représentants du monde associatif et représentants du monde économique qui appartiennent à l'un des 3 quartiers, avec instauration de la parité.

Comment participer ?

Pour devenir conseiller, il suffit de se porter volontaire à l'occasion d'une des réunions d'installation du conseil ou auprès de la personne en charge des conseils.

Date de la réunion d'installation du Conseil citoyen Pontreau-Colline Saint-André le jeudi 10 décembre, 20h-22h30, au CSC Grand Nord (place de Strasbourg)

2. Présentation du projet Port Boinot

par Romain DUPEYROU, Co-président élu.

Le site des anciennes usines Boinot, futur port fluvial de Niort, fait l'objet d'un concours pour son aménagement urbain, architectural et paysager d'ici 2019.

Le programme prévoit de transformer le site en un vaste espace urbain et paysager, qui s'intégrera au futur parc naturel urbain bordant le fleuve.

L'idée est de mettre en valeur le patrimoine naturel et industriel passé des lieux, d'y créer un pôle touristique fluvial lié au Parc naturel du Marais poitevin et tourné vers l'océan.



Éléments de contexte du projet Port Boinot

Historique du site :

- Boinot est un site de la ville chargé d'histoire

Une histoire industrielle riche et active (consécutivement moulin à blé, moulin à papier, filature, chamoiserie Boinot) jusqu'en 2001. Le dernier établissement reste emblématique de cette industrie de la chamoiserie qui a marqué l'urbanisme et la vie sociale et économique niortaise du 20^e siècle.

- Evolution marquante du quartier :
 - ancrage du port et des activités liées à son emplacement actuel à la fin du 19^e siècle et la création des Ponts Mains
 - dans les années 80 : aménagements de la coulée verte et construction du Centre d'action culturelle (1987)

Ainsi, Port-Boinot va permettre à Niort de reconquérir son port qui marque l'entrée de la Sèvre navigable et ainsi renouer avec son histoire.

Situation géographique actuelle :

- un site très intégré au centre-ville niortais
- un site est le trait d'union entre ce centre-ville historique (donjon, Halles, allées Dunant, ses activités commerciales et de services et la Sèvre navigable, invitation aux activités de promenade, de loisirs, de détente,...)

Boinot, comme porte d'entrée du Marais poitevin

Labellisé en 2010 « Grand Site de France » et classé Parc Naturel Régional en mai 2014, le Marais poitevin constitue un potentiel touristique avéré, avec des retombées économiques non négligeables (chiffre d'affaires annuel de 45M€ et environ 1250 emplois).

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de reconquête de la Sèvre navigable et de développement du tourisme fluvestre, le site du port de Niort « entre ville et marais » est en capacité d'accomplir une métamorphose afin de répondre aux enjeux économiques et touristiques.

Création du parc naturel urbain de la Sèvre niortaise

En lien avec le projet Port Boinot, il est programmé la création d'un parc naturel urbain au cœur de la ville et le long de la Sèvre. Il traduit concrètement l'ambition de mise en valeur des atouts économiques, touristiques, environnementaux, culturels du territoire... pour en renforcer son attractivité.

Ce nouvel axe valorise également le paysage, l'espace public et la qualité des usages qui s'appuient sur la vallée de la Sèvre niortaise et son caractère patrimonial unique témoignant de l'identité de Niort dans le Parc Naturel Régional du Marais poitevin, dans un souci de préservation de la biodiversité de la rivière Sèvre en milieu urbain.

Ville et pays d'art et d'histoire

Démarche en cours pour proposer Niort et son territoire à la labellisation « Villes et pays d'art et d'histoire ».

La Sèvre niortaise, en tant que lieu d'ancrage de l'histoire patrimoniale, industrielle, sociale et identitaire du territoire niortais, constitue, avec le Marais poitevin, la ligne conductrice du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire ». Le site Port-Boinot, à l'interface entre la ville et le Marais en serait le lieu de référence avec l'accueil du Centre d'Interprétation que suppose la labellisation qui prendrait place dans les bâtiments présents sur le site (Hangars, Séchoir, Château d'eau).

Les itinérances douces

Port Boinot est envisagé comme le carrefour de plusieurs itinéraires, au sein d'un maillage de circuits plus ou moins importants et à la convergence de plusieurs types d'activités touristiques (tourisme urbain et rural en itinérance, à vélo, à pied, en bateau... du tourisme d'affaires et du tourisme loisirs découverte).

Port Boinot assurera à terme la fonction de point de connexion de ces activités touristiques et de loisirs.

Programme général : Les enjeux du projet

- « Port-Boinot » Patrimoine : valorisation historique et patrimoniale
- « Port-Boinot » Economie : support et terreau du développement économique et touristique
- « Port-Boinot » Tourisme - Loisirs - Nature à la charnière de la Sèvre navigable et non navigable

Les objectifs du projet

- Mettre en mouvement le parc naturel urbain de la Sèvre niortaise
- Accroître les interfaces avec le territoire, avec la ville et asseoir le carrefour des itinérances douces
- Créer des services supports de pratiques de tourisme et de loisirs adaptées à tous les publics
- Mettre en scène le jardin et les patrimoines qui s'entremêlent sur un site singulier

Le projet Port-Boinot concerne 20 000 m² tout près du cœur historique. Il comprend le site des anciennes usines Boinot, le début du quai Métayer et du boulevard Main, prévoit de conserver les bâtiments emblématiques de l'activité de chamoiserie tels que le séchoir et le château d'eau.

3 hangars et des bassins de décantation plus récents seront démolis pour créer de nouvelles perspectives sur la ville, notamment vers le Moulin du Roc et le quartier du Port. Tous les espaces seront réaménagés.

Les ouvrages hydrauliques, actuellement en rénovation, la Maison de maître et la fabrique ne font pas partie du concours, mais sont dans le projet. Ils feront l'objet d'un appel à projets différencié pour être intégrés au nouvel aménagement.

Dates et repères :

- Novembre 2015 : lancement du concours pour l'aménagement urbain, architectural et paysager du site Port-Boinot.
- Janvier 2016 : trois équipes désignées pour concourir
- Mai 2016 : réception des trois projets
- Juin 2016 : choix d'une équipe
- 2017 : période d'études
- Fin 2017/début 2018 : lancement des travaux
- Fin 2019 : fin des travaux

Echanges et réactions des conseillers de quartier :

- A quel moment le citoyen ordinaire aura un droit de regard, sera consulté sur ce projet d'envergure qui va générer de grands changements pour la ville ?

R. Dupeyrou : il s'agit en effet d'un grand projet qui ne se fera pas sans les habitants. Pour le moment, le concours pour retenir dans un premier temps 3 équipes désignées pour concourir, a été lancé et court jusqu'en janvier 2016.

De plus, tout un travail sera à mener sur l'intégration du site dans les espaces publics existants, notamment pour imaginer des perméabilités dans les espaces entre le Port Boinot et le Moulin du Roc, pour les piétons et modes de déplacement doux.

- Les trames verte et bleue sont-elles intégrées au projet ? si oui, alors la ville aura à réaliser une étude d'impact, ce qui implique la mise en œuvre de concertation réglementaire (enquête publique a minima) ?

R. Dupeyrou : oui les trames verte et bleue sont prises en compte dans le projet et oui par conséquent ce projet fera l'objet d'une enquête publique.

- Qu'en est-il du nom « Boinot », sera-t-il conservé ? Il sera nécessaire d'associer la famille si c'est le cas.

R. Dupeyrou : pour le moment rien n'est acté. Boinot évoque le passé industriel du lieu qui a donné le tempo à la ville pendant des décennies. Le conserver a du sens pour marquer le site de son histoire, et d'autant plus s'il est le lieu d'implantation du centre d'interprétation.

- La base nautique de Noron intègrera-t-elle le site de Port Boinot à terme ?

R. Dupeyrou : ce n'est pas en projet, le site est déjà très contraint en termes d'espace et la base nautique est actuellement située sur un site très opérationnel qu'il n'y a pas lieu de remettre en cause.

3. Echanges sur l'assemblée inter-quartiers et sur la première année de fonctionnement des Conseils de quartier

Le 6 octobre a eu lieu l'assemblée inter-quartier, occasion de faire un point entre conseillers de quartiers sur les projets, les demandes, les idées à faire évoluer en inter-quartiers...

Ce temps fort marquait également la première année du dispositif réactualisé de la vie participative.

Après cette année de fonctionnement, il est proposé d'exprimer sur son ressenti à la fois sur la rencontre du 6 octobre et sur l'investissement depuis octobre 2014 :

- Quel ressenti ?
- Quelles attentes ?
- Quels points à revoir et quels questionnements en termes de fonctionnement ?
- Les conseillers qui n'ont pas participé le 6 octobre : pour quelles raisons ?

Echanges et réactions des conseillers de quartier :

- Au départ, en octobre 2014, certains nouveaux membres n'ont pas cerné précisément ce qui était attendu des Conseils de quartier. Toutefois, les échanges sur les différentes thématiques, notamment sur la valorisation du patrimoine, ont permis d'enclencher une dynamique de travail et ainsi d'apporter une contribution à la réflexion sur ces thèmes.
- Au sein du Conseil de quartier, il existe des personnes qui sont des mines de connaissance de Niort et de son histoire, ces rencontres sont très enrichissantes.
- Le démarrage s'est avéré un peu compliqué mais aujourd'hui, les conseillers de quartier vivent quelque chose de motivant et les perspectives 2016, en particulier avec le projet de F. Ayroles vont dans ce sens.
- Petite mention spéciale et remerciements à JP Georges qui assure un travail de coordination et de suivi des dossiers et demandes entre conseillers, membres du bureau et avec le service Vie participative et dont l'implication permet un travail sur la durée.

4. Questions diverses d'actualité

Rappel dimanche 29 novembre 2015 – fête de la colline St André, gratuit et ouvert à tous.

Rappel date Conseil citoyen 10 décembre (cf. page 6)

Fêtes de fin d'année : lancement des illuminations et des festivités le vendredi 4 décembre.

* * *